

Déclaration intersyndicale

Mobilisation du 20 février 2018

Université de Nice Sophia-antipolis

La marchandisation de l'université est en marche ! Contraintes par l'autonomie qui leur a été imposée, les universités sont au bord de la faillite car les finances publiques ne sont plus à la hauteur du nombre sans cesse croissant d'étudiants.

Cette rigueur budgétaire s'accompagne d'une réduction des moyens humains, tant enseignants, chercheurs qu'administratifs. La politique d'austérité menée avec zèle à l'université de Nice va au-delà de ce qui est demandé par les représentants de l'État, tels les IGAENR. Ainsi, la baisse de la masse salariale est poussée au-delà de ce qui est attendu par :

- Le remplacement des fonctionnaires par des contractuels, aux conditions de contrats plus défavorables que dans le privé et moins cher qu'un titulaire ;
- Le remplacement de bibliothécaires par des emplois étudiants dans un contexte matériel difficile pour ouvrir la bibliothèque universitaire en nocturne ;
- Le rabotage des indemnités lors du passage au RIFSEEP que le Comité Technique a rejeté par deux fois à l'unanimité, contre l'artifice d'une pseudo-garantie, inexistante dans le décret de référence et qui transfère une partie des indemnités dans des enveloppes temporaires et individuelles ;
- L'absence de référentiel des missions des enseignants-chercheurs alors qu'il est obligatoire depuis 10 ans. Avec l'argument du manque de moyens, la gouvernance conduit les E.C. à travailler gratuitement contrairement à ce qui se passe dans beaucoup d'universités.
- Le déclassement des métiers BIATSS, avec la mise en place d'une grille RIFSEEP à valeur strictement locale, pour laquelle aucun critère objectif n'a été utilisé pour classer les métiers entre-eux, pas même les critères définis par le décret 2014-513 du 20 mai 2014 ;
- L'allongement possible du temps de travail en se calquant sur ce qui s'applique à l'UCA, moins favorable, alors que l'université de Nice est déjà en deçà de ce qui se pratique nationalement et dans les universités voisines ;
- Les réorganisations récurrentes des services et plus particulièrement, le plan CoMETE qui s'est illustré dans l'art de désorganiser les services pour en grande difficulté le personnel, plus particulièrement les « référents » adossés à un site.
- La redirection des risques psycho-sociaux, inévitables dans ce genre de contexte, vers une cellule obscure occultant le rôle même du CHS-CT dans la prise en compte de ces risques, et jouant comme toujours sur des termes de communications déplacés : on ne devrait plus parler de « risques psycho-sociaux » mais de « bien-être au travail » !

Ajoutons à cela que les conséquences de la marchandisation du savoir ne se font pas attendre avec des diplômes d'établissement aux tarifs sélectifs, qui mettent hors de circuit les étudiants les plus modestes et qui masquent sournoisement des équivalences avec les diplômes d'état. L'accepter c'est rentrer dans une financiarisation des diplômes, c'est accepter un modèle de surendettement des étudiants à l'américaine.

L'université de Nice par le biais de l'Université Côte d'Azur cherche-t-elle à devenir la première université « américaine » de France et à servir de modèle à l'ensemble du pays ?

Nous demandons :

- Que soit immédiat l'arrêt de ces projets à but lucratif et nous demandons que l'université de Nice soit exemplaire nationalement et mondialement en se reposant ouvertement sur la déclaration de notre constitution : **« La nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement public, gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'état. »**
- Que la politique indemnitare liée au RIFSEEP soit retravaillée en tenant compte de ce que prévoit la loi. De nouvelles grilles doivent permettre la prise en compte de l'ancienneté, des métiers calquant leurs fonctions sur le REFERENS, l'abandon d'une pseudo-garantie et aucune prime inférieure à ce que chaque agent touche aujourd'hui.
- Que la présidence expose ouvertement, par voie de presse ou à la CPU, son souci d'ouvrir les postes de titulaires pour répondre aux besoins d'enseignement – recherche et administratifs ou techniques qui les suivent afin **d'appliquer la déclaration constitutionnelle sus-mentionnée et se conformer à l'esprit des loi 83-634 et 84-16 sur l'occupation des besoins permanents par des agents titulaires.**

Enfin nous demandons ainsi de mettre en place une véritable politique de recrutement de fonctionnaires et un véritable dialogue sociale à l'UNS.



Alors que vous souhaitez transformer profondément l'université de Nice, comment comptez-vous prétendre rassembler tous les agents autour de ce projet avec ce genre de décisions qui démotivent et incitent à la mutation vers d'autres établissements. Cela ne cache t-il pas un véritable plan social déguisé ? Dans ce cas nous vous demandons une consultation de l'ensemble de la communauté universitaire, soit par référendum soit par dissolution immédiate du CA et la mise en place d'élections pour valider ou non, cette direction politique appliquée à Nice et contraire au fameux préambule constitutionnel.